

Nombre

de conseillers en exercice	7
de présents	7
de votants	7

N° 04-2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24/01/2022**

OBJET : Création d'un garage communal sur la parcelle D 166

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-quatre janvier à 16 heures 00 , le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Roger BRUN, Valérie CHAYLA, Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER, Josyane PAGES

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Nicolas PERRET, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle que le village de Marchastel ne dispose pas de garage communal.

Mr le maire propose de construire un garage communal sur la parcelle D 166

Mr le maire montre l'ébauche du projet faite par le cabinet d'architecte Stéphane BESSIERE et l'estimation du coût par l'économiste Mr BRUNEL.

Le garage serait attenant d'un côté à l'ancienne école et de l'autre côté à la maison de Mr et Mme MARTIN.

Ce projet estimé à 90 000 € HT incluant étude et imprévus serait budgété en 2022.

Après avoir oui l'exposé du maire, le conseil municipal à l'unanimité donne

- son accord pour créer un garage communal et l'inscrire au budget en 2022.

- tout pouvoir à Monsieur le maire

- Pour rechercher une maîtrise d'œuvre
- Pour déposer un permis de construire
- Signer tout document afférent à cette affaire
- Demander toutes subventions possibles.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre
Fait à MARCHASTEL le 24/01/2022

